

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations effectuées à l'**Hôtel Restaurant Au Roi Gradlon, 1 Bd. Manu Brusq, BP 41, 29770 AUDIERNE**, sauf :

- Conditions particulières appliqués pour certains tarifs.
- Réservation Groupe totalisant plus de 6 chambres.
- Accord particulier de l'Hôtel

Tarifs :

Les prix indiqués sont nets.

Modes de paiement acceptés :

Cartes Bancaires : Carte Bleu, Visa, Mastercard, American Express, Diner's International.
Chèque Bancaire, Chèques Vacances, Chèques Cadeau Logis de France.
Virement Bancaire (RIB sur demande)

Réservation :

La réservation prend effet à partir de 16 heures le jour de l'arrivée du client et se termine à 12 heures le jour du départ. La réservation est considérée comme ferme après obtention des garanties suivantes :

Séjour de 1 à 2 jours : Informations de Carte bancaire. Pour une arrivée prévue avant 17 H le jour d'arrivée, l' Hôtel peut accepter cette heure limite d'arrivée comme garantie de réservation.

Séjour de 3 Nuits et davantage : Versement d'arrhes d'un montant égal à 30 % du total prévisionnel du séjour.

Annulation :

Séjour de 1 à 2 jours :

L'hôtel facturera la première nuit de la prestation réservée par le client :

- s'il ne prend pas possession de sa chambre le jour prévu sans avoir annulé avant 17 heures.
- s'il annule sa réservation après 17 heures.
- s'il quitte l'hôtel le jour même de son arrivée.

Séjour de 3 Nuits et davantage :

- Pour une annulation 30 jours minimum avant la date d'arrivée, l'hôtel conservera 10 % du montant des arrhes versés.
- Pour une annulation 15 jours minimum avant la date d'arrivée, l'hôtel conservera 50 % du montant des arrhes versés.
- Pour une annulation 7 jours minimum avant la date d'arrivée, l'hôtel conservera 75 % du montant des arrhes versés.
- Pour une annulation moins de 7 jours avant la date d'arrivée, l'hôtel conservera 100 % du montant des arrhes versés.

Si à l'arrivée du client réservataire, il n'y a pas de chambres disponibles à l'hôtel, ou en cas de force majeure, l'hôtel se réserve la possibilité d'assurer son hébergement à l'extérieur dans les meilleures conditions possibles. Dans ce cas, les frais inhérents au transfert resteront à la charge de l'hôtel et les clients ne pourront prétendre à aucune indemnité de quelque nature et à quel titre que ce soit.

L'hôtel pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assurer du fait de la survenance d'un événement indépendant de sa volonté ou échappant à son contrôle, ainsi qu'en cas de force majeure, et notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'hôtel, grève, catastrophe, incendie, accident technique interne ou externe et d'une manière générale en cas de tout événement ne permettant pas la bonne exécution du service.